

Siège social, adresse postale :

MONTS ENERGIES, Parc Eco Habitat, 293 Chaussée Beauvoir, 69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE

Contact :

Courriel : contact@montsenergies.fr

Site web : <http://www.montsenergies.fr>

A renvoyer à l'adresse ci-dessus avec un chèque par bulletin à l'ordre de MONTS ENERGIES ou par virement (IBAN : FR76 1382 5002 0008 0129 5791 365 / BIC : CEPARFP382), impérativement accompagné d'une copie de carte d'identité et d'une copie d'extrait Kbis de la société (ou tout document d'enregistrement équivalent) à jour. Ne pas oublier de signer aussi la charte au verso du document.

A remplir en MAJUSCULES très lisibles.

Je soussigné-e,

<input type="radio"/> Madame	<input type="radio"/> Monsieur	NOM :	Nom de naissance :
Né (e) le :		à(ville et dépt) :	
Prénom :			
Adresse :			
Code Postal :		Commune :	
Tel :		Courriel :	
Qualité :			

Achète au bénéfice de la personne morale désignée ci-après et dont je suis le représentant légalement habilité :

DENOMINATION :	
Forme juridique :	N° SIRET :
Adresse du siège social:	Tel :
Code Postal :	Commune :
Courriel :	

- En parfaite connaissance des statuts de la société MONTS ENERGIES et en pleine conscience qu'une telle souscription comporte des risques de perte en capital,
- Je déclare par la présente souscrire au capital de la société ci-dessus mentionnée à hauteur de (en chiffres et en lettres)..... **actions** nouvelles d'une valeur nominale de **100 Euros** chacune, pour un **montant total de** (en chiffres et en lettres) **Euros.**
- J'accepte de recevoir les convocations et toutes informations de MONTS ENERGIES par mail, pour limiter les frais d'envoi, de gestion et favoriser l'économie de papier.

Fait à,	le	Ecrire à la main "Bon pour souscription de actions de 100 [Cent] Euros"
Signature du souscripteur		

MONTS ENERGIES vous remettra à titre de reçu une copie de ce document de souscription après son enregistrement complet.

(Conformément à l'article 34 de la loi "Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit d'accès, adressez-vous à : contact@montsenergies.fr

BON POUR REÇU, le
Pour MONTS ENERGIES
Signature du Président

CHARTRE MONTS ENERGIES

Animés par des valeurs humanistes d'accès équitable et démocratique aux ressources et conscients des enjeux de l'autonomie énergétique pour les générations futures, nous, membres fondateurs de la présente société sommes convenus d'établir une charte formalisant les valeurs et les objectifs qui doivent recueillir l'adhésion de tous les futurs entrants et être le fil conducteur de son développement.

Notre démarche a pour finalité que les citoyens, et en particulier les habitants des Monts du Lyonnais ainsi que tous les acteurs économiques et politiques locaux, s'approprient la maîtrise de l'énergie qu'ils utilisent dans le cadre d'une production renouvelable et d'une consommation raisonnée. Elle s'inscrit dans l'ambition citoyenne, portée par les élus communautaires de faire des Monts du Lyonnais un Territoire à Energie POSitive (TEPOS), visant l'autonomie énergétique locale en 2050 par la diminution de la consommation et l'augmentation de la production locale d'énergie renouvelable.

Elle s'inscrit également dans le grand projet national de transition énergétique en rapprochant les sources d'énergie des lieux de consommation et en employant des moyens de production sûrs et les plus écologiques possibles.

Le but est de créer une société de production d'énergie « propre » d'intérêt collectif, dans un esprit participatif et coopératif. Ouverte à tous, cette société doit avant tout permettre aux citoyens des Monts du Lyonnais de prendre en main leurs besoins énergétiques et d'en conserver le contrôle. Elle donnera la priorité à des partenariats locaux, et recherchera les meilleures coopérations avec des organismes solidaires impliqués dans la transition énergétique.

L'objet de la société est de ce fait multiple :

- il s'agit d'une part de mettre en œuvre les meilleurs moyens de production d'énergie renouvelable, adaptés au territoire, (à court terme ces moyens sont des panneaux photovoltaïques) par l'acquisition de matériels, leur déploiement optimisé sur des surfaces publiques ou privées louées (prioritairement des toitures pour préserver les surfaces cultivables), le suivi et la maintenance de ces matériels, la préservation de l'intégrité des surfaces louées en fin de bail, le recyclage des équipements en fin de vie, l'achat et la vente d'énergie dans le meilleur intérêt de ses sociétaires et le respect de la présente charte.

- Il peut être étendu à l'apport de ses compétences à des initiatives privées pourvu qu'elles soient en cohérence avec le développement de l'autonomie énergétique du territoire.

- Enfin, la société recherchera la meilleure implication des habitants et des acteurs du territoire. Pour cela elle nouera des partenariats pédagogiques afin d'apporter à ses membres les moyens d'une implication durable et efficace dans le projet et d'informer les habitants sur les enjeux de la transition énergétique.

Lu et approuvé

Signature :